



REGLEMENT INTERIEUR 2026-2027

Accueil de Loisirs LE DIABOLO



L'objet et l'esprit de ce règlement intérieur visent à permettre d'assurer un bon fonctionnement de l'accueil de loisirs LE DIABOLO et à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

L'association Familles Rurales de Puygouzon est une association loi 1901. Elle accueille les enfants et les jeunes âgés de 2 ans et 8 mois à 14 ans, de Puygouzon et des communes voisines.

L'association est gérée par des bénévoles et affiliée à l'Association Départementale Familles Rurales du Tarn. Elle travaille en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn (SDJES), la PMI, la CAF et la Municipalité de Puygouzon qui nous apportent un soutien financier et technique.

LE BUREAU ASSOCIATIF :

Présidente : Sandrine Sauvaire

Vice-présidente : Claire Morgo

Secrétaire : Louise Roques

Vice-secrétaire : Leslie Boularan

Trésorière : Samira Benhamel

Vice trésorière : Mélanie Alberge

LE PERSONNEL PERMANENT :

Salariés permanents de l'association :

- . Directrice : Charlotte Marty
- . Directrice Adjointe : Laura Medalle
- . Animateurs : - Julie Escafit
 - Nicolas Bourbon
 - Maelle Escudero
 - Céline Mestre
 - Alexis Mouysset
 - Kamil Tassel Tourniaire

Durant les périodes de vacances, des animateurs saisonniers sont recrutés en fonction des besoins et des projets.

Nous accueillons également des stagiaires ponctuellement sur l'année.

Des bénévoles d'associations sportives et culturelles de Puygouzon sont amenés à animer des activités à nos côtés, nous les en remercions.

Salariés de la mairie mis à disposition :

Employés de mairie détachés sur l'ALAE : Mme Nina NEMORIN, Mr Ghislain GOMES, Mme Virginie ROSALIE, Mme Amandine LANET, Mme Marie-Eve PELISSOU,

Une partie des personnes détachées par la mairie sont qualifiées CAP petite enfance ou BAFA.

L'ADHESION :

Comme pour toute association, une cotisation d'adhésion est obligatoire. Elle est annuelle et par famille.

Nouvelle adhésion : elle vous sera facturée dès l'inscription,

Renouvellement : l'adhésion vous sera facturée en début d'année civile.

Cette adhésion est valable pour toutes les activités que propose l'Association Familles Rurales de Puygouzon :

ALAE, ALSH (Accueil de Loisirs « Le Diabolo »), ADJ, AEC « Ateliers Échanges et Créations »

- Elle donne droit à un abonnement au journal bimensuel FLASH, à des réductions à la piscine d'Atlantis ainsi qu'au festival Pause Guitare... Vous devez pour faire valoir vos droits présenter une pièce d'identité en même temps que la carte.
- Elle donne accès au service défense consommateur Familles Rurales.
- 60% de son montant est déductible des impôts.

L'INSCRIPTION au Diabolo :

✎ Inscription de l'enfant : Elle est obligatoire, pour cela il est nécessaire de remplir et de partager sur votre espace famille :

- La fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison remplies et signées,
- La photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé,
- Le formulaire pour la carte d'adhésion à l'association
- L'attestation d'assurance scolaire
- Les Pass Accueil de la MSA pour les familles bénéficiaires et/ou l'attestation Caf pour le QFM

Tout changement concernant la famille en cours d'année (adresse, numéros de téléphone...) doit être modifié directement sur votre espace famille dans les meilleurs délais.

✎ Inscriptions aux activités (ALAE, ALSH, ADJ) :

Les inscriptions se font directement sur l'espace famille, (sauf pour les sorties où l'inscription doit se faire par mail uniquement)

Toute inscription hors délai se fera dans la limite des places disponibles compte tenu du nombre d'animateurs présents et/ou du nombre de repas commandés et de l'organisation prévue.

De plus, l'inscription ne sera considérée comme définitive que si la famille s'est acquittée de toute somme éventuellement due à l'association.

Pour des raisons de responsabilité et au regard de la législation imposée, le personnel de l'accueil de loisirs ne pourra prendre en charge les enfants non-inscrits.

Toute modification doit être signalée 3 jours ouvrés avant, dans le cas contraire la prestation vous sera facturée. L'inscription des mercredis doit être signalée au plus tard le lundi midi.

FONCTIONNEMENT :

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) : Fonctionne les jours de classe + les mercredis

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : Ouverture toutes les vacances scolaires. L'été, des séjours courts ainsi que des veillées sont organisés.

Toutes les activités proposées émanent d'un projet éducatif et pédagogique concerté entre tous les membres de l'équipe. Les animations sont ludiques, diverses et adaptées à l'âge de chacun. Le projet pédagogique est à votre disposition au bureau du Diabolo.

Un programme d'activités est envoyé par mail à chaque famille. Celui-ci présente les animations et diverses informations sur la période concernée.

A fournir à votre enfant :

- **Une casquette ou un chapeau par temps ensoleillé.**
- **Votre enfant a la possibilité de se reposer ou de faire la sieste, pour cela pensez à lui fournir son doudou ou tout autre objet transitionnel avec son milieu familial.**
- **Une bouteille d'eau ou une gourde.**
- **Un paquet de lingettes et 2 boîtes de mouchoirs en papier pour les enfants de la maternelle ; un paquet de mouchoirs pour les élémentaires.**

Afin d'éviter les oublis ou les mélanges, merci de noter le prénom de votre enfant sur ses vêtements ! Les habits non récupérés sont donnés à la friperie de Familles Rurales.

Association Familles Rurales de Puygouzon, Accueil de Loisirs « Le Diabolo »

La Cayrié, 81990 PUYGOUZON. Tél : 05.63.43.27.48 Mail : asso.lediabolo@gmail.com (inscriptions, infos.) ou direction.diabolo.puygouzon@gmail.com (administratif)

FERMETURE :

- 1 semaine sur les 2 semaines pour les vacances de Noël (Cette année scolaire 2025/2026, nous sommes ouverts les 21, 22, 23 et 24 décembre). Le 24 décembre nous fermons à 16h30.
- Pont de l'ascension.
- Le 31 août (journée de pré-rentree).

LIEUX ET HORAIRES :

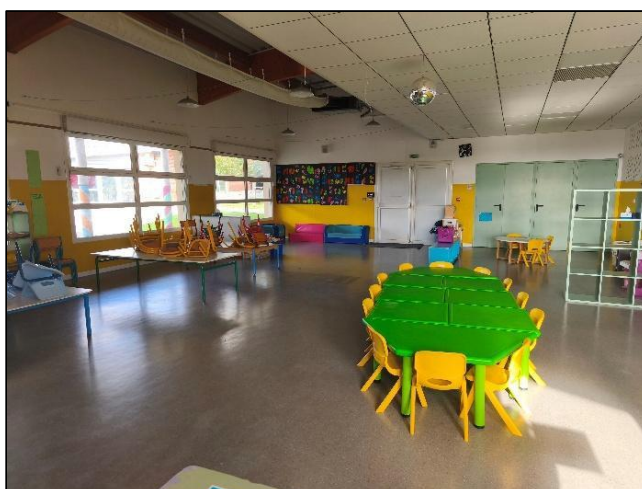
LE DIABOLO est avant tout un lieu de vie où les enfants apprennent à « VIVRE ENSEMBLE » en jouant.

Ils y trouvent des espaces aménagés, des matériaux, des animateurs, des propositions d'activités diverses construites avec eux au fil de l'année.

LIEUX :

Nous disposons de plusieurs salles :

PITCHOUS (2 ans et 8 mois- 6 ans) :



GRANDS (6-12 ans) :



- Dortoir de la maternelle pour le temps repos des plus jeunes.
- Espaces extérieurs : de nombreuses cours sont à notre disposition, dont certaines avec préau.
- Salle plurivalente de l'école.
- Locaux municipaux : médiathèque, gymnase, skate parc, terrain multisport

HORAIRES :

Les jours d'école (ALAE) :

Accueil du matin : de 7h30 à 8h20 (à partir de 8h15 vous devrez accompagner votre enfant au portail de l'école)

Accueil de midi : de 11h30 à 12h30 et/ou de 13h30 à 13h50 (enfants qui ne mangent pas à la cantine)

->Vous devez récupérer les enfants au Diabolo ou à l'école maternelle et/ou les déposer au portail de l'école maternelle même si votre enfant est à l'élémentaire.

Accueil du soir de 16h30 à 18h30 :

À 16h30, les enfants préinscrits à l'ALAE sont récupérés directement dans les classes par l'équipe d'animation et conduits dans leurs salles respectives.

Les enfants non préinscrits à l'ALAE sont accompagnés par les enseignants au portail.

Les enfants dont les parents ne se présentent pas au portail sont alors pris en charge par l'équipe d'animation de l'ALAE. Des lors, la présence vous sera facturée.

Vous devez fournir un goûter pour les soirs de l'ALAE.

À partir de 17h, des activités leurs sont proposées : jeux extérieurs/activités manuelles, jeux collectifs/sportifs, cuisine, Arts Plastiques, lecture, jeux d'expression : danse/théâtre... Les enfants qui le souhaitent pourront faire leurs devoirs dans une salle au calme avec un(e) animateur les lundis et jeudis ; après leurs devoirs, ils pourront intégrer les activités.

Avant chaque départ les soirs d'école, les parents s'engagent à noter le départ de leur(s) enfant(s) à l'aide de la tablette qui est mise à leur disposition à l'entrée des salles.

Les mercredis et les vacances :

Ouverture de 7h30-18h30.

Les horaires d'accueil :

- Le matin de 7h30 à 9h30
- Accueil « garderie » de midi de 11h30 à 12h30 puis de 13h15 à 14h30
- Accueil du soir de 16h45 à 18h30
-

Afin de ne pas perturber l'organisation des activités, et de respecter l'équipe d'animation nous demandons aux familles de respecter les horaires.

L'arrivée et le départ des enfants se fait de manière échelonnée, en fonction du besoin des familles et de l'enfant. Toutefois, **chaque arrivée et départ doit être signalée à un animateur.**

À l'arrivée de l'enfant, **les parents doivent l'accompagner jusqu'à l'intérieur du centre.** L'association dégage toute responsabilité si l'enfant est déposé sur le parking et/ou avant l'ouverture.

Pour les temps ALAE et ALSH : si une autre personne que celles mentionnées sur la fiche d'inscription doit récupérer l'enfant, un mot écrit et signé par le responsable légal de l'enfant doit être remis à la directrice.

LES ACTIVITES / LES SORTIES :

Diverses activités sont proposées aux enfants dans le domaine de l'éveil culturel, sportif, artistique, manuel...pour développer leur autonomie tout en jouant.

L'équipe d'animation s'attache à prendre en compte les demandes et besoins de l'enfant afin qu'il soit réellement ACTEUR de son temps libre et NON SIMPLE CONSOMMATEUR d'activités.

Le planning hebdomadaire des animations est affiché dans le centre. Celui-ci n'est pas figé et peut être modifié en fonction des envies ponctuelles des enfants, de la météo ou autre.

Des sorties sont également organisées sur les différentes périodes d'ouverture.

Nous attirons l'attention sur le fait que les sorties ou activités spécifiques sont réservées en priorité aux enfants qui fréquentent très régulièrement l'accueil de Loisirs sur la période donnée.

L'inscription doit se faire UNIQUEMENT par mail ; Vous devez attendre la confirmation par mail également pour vous assurer que l'inscription est bien validée, De plus, nous nous réservons le droit de mettre un supplément pour les sorties les plus onéreuses, elles seront notifiées sur le programme d'activité envoyer avant chaque période.

LES REPAS :

Les repas sont confectionnés par Félix, cuisinier employé de mairie, dans la cantine municipale de Puygouzon. Ils sont pris dans la salle de restauration proche de l'école et de l'Accueil de loisirs.

L'équipe d'encadrement a un rôle éducatif auprès de l'enfant au moment du repas : découverte des nouveaux goûts, hygiène alimentaire, tenue à table, convivialité...

L'éducation du goût fait partie intégrante du projet pédagogique. Par le jeu l'enfant apprendra à goûter de tout.

Pendant les périodes de vacances de Félix, nous sollicitons les services de la cuisine centrale, ce qui nécessite des inscriptions plus strictes.

LA SANTE / L'HYGIENE :

Au moment de l'inscription, le responsable légal de l'enfant doit signaler toute allergie/régime alimentaire ou contre-indication médicale.

En cas d'affection **bénigne** nécessitant une **posologie légère et en fin de traitement**, le traitement médical peut être administré à l'enfant uniquement sur ordonnance du médecin et sous réserve de l'accord de la directrice. Toutefois, la responsabilité des animateurs ne pourra être engagée.

Il est formellement interdit de confier aux enfants des médicaments.

En cas de maladie contagieuse ou de fièvre, l'enfant ne pourra être accueilli ni à l'accueil de loisirs ni à l'école !

Traitement de fond ou d'urgence : veillez à renouveler les médicaments et trousse régulièrement (date de péremption)

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées : propreté du corps et des vêtements, vérification régulière de la chevelure... Il est conseillé d'habiller les enfants avec des vêtements de détente et peu fragiles.

LES OBJETS PERSONNELS ET/OU DE VALEUR

Il est interdit d'amener à l'accueil de loisirs des bijoux, argent ou tout objet dangereux. Les échanges et trocs sont interdits.

L'Association ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol et aucun remboursement ne sera effectué.

LES RÉCLAMATIONS :

En cas de problème concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs ou un litige entre votre enfant et un autre enfant de la structure, il est demandé aux familles de s'adresser à la directrice de l'accueil de loisirs.

Il est formellement interdit aux parents d'intervenir auprès des enfants de l'accueil de loisirs pour régler un litige entre enfants ou autre.

En cas de litige avec l'équipe du Diabolo sachez que vous pouvez vous adresser aux membres de l'association via cette adresse mail : bureau.diabolo@gmail.com

L'équipe d'animation a à cœur d'être accueillante, agréable et souriant, il va de soi que nous demandons aux enfants comme aux parents autant de cordialité.

DISCIPLINE ET EXCLUSION :

Lors d'activités à l'Accueil de Loisirs ou en déplacement, la détérioration, la perte et le vol feront l'objet d'une facturation à la famille.

Certains comportements ou circonstances peuvent entraîner l'exclusion d'un adhérent et de son ou ses enfant(s) :

- Le non-respect du règlement intérieur
- Le manque de respect envers le personnel de la structure de la part des enfants ou des responsables légaux.
- La non déclaration par les parents d'une maladie contagieuse entraînant des mesures d'éviction.
- Le non-paiement des factures.
- La répétition des retards et le non-respect des horaires.

COMMUNICATION :

Afin de pouvoir répondre dans les meilleurs délais à vos mails, nous avons créé une seconde adresse mail dédiée à l'administratif : règlements, problème de facturation, gestion des impayés, problème d'accès au portail famille, récap' impôts, bordereaux MSA...

Pour toutes ces questions merci d'utiliser cette adresse mail : **direction.diabolo.puygouzon@gmail.com**

Pour tout le reste, inscriptions et désinscriptions aux activités préférez l'adresse habituelle :

asso.lediabolo@gmail.com

LES FACTURES / LES MODALITÉS DE PAIEMENT/ LES PÉNALITÉS

Les factures :

Les factures sont établies en fonction des présences, vous recevrez en début de mois un mail vous signalant que les factures sont disponibles sur votre portail famille, les familles n'ayant pas d'adresse mail devront nous demander les factures en début de mois. **PAS D'ENVOI SYSTÉMATIQUE PAR MAIL OU COURRIER.** (Pensez à bien ouvrir la facture pour voir le montant exact de votre facture)

L'annulation des réservations doit s'effectuer au minimum 3jours ouvrés, faute de quoi cela vous sera facturé (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical)

Les modalités de paiement :

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration. Ils sont modulés en fonction du revenu familial (voir tableau en annexe).

Les familles s'engagent à payer au plus tard le 15 de chaque mois. Si toutefois une famille rencontre des difficultés elle peut contacter la directrice. Un paiement échelonné peut être envisagé.

Mode de paiement acceptés : Chèques, espèces, CESU (papiers et dématérialisés), chèques vacances, virement, et prélèvements automatiques.

MERCI de privilégier le prélèvement automatique qui facilite la gestion de la facturation pour l'association.

Si vous dépendez de la Caf (Régime Général) vous devez absolument nous indiquer votre numéro d'allocataire, même si vous ne touchez aucune prestation. Si vous ne souhaitez pas que l'on consulte votre QFM sur le site de la CAF, vous devrez nous apporter un justificatif du montant de votre QFM, sans cela le tarif le plus élevé vous sera attribué.

Les pénalités :

- Oubli de goûter : 3€
- Retard :10€
- Rejet frais de prélèvement : 13€

TARIFS DIABOLO 2026-2027

ALAE (Temps scolaire)

Quotient Familial CAF et MSA	Tarif 1 De 0 à 499	Tarif 2 De 500 à 699	Tarif 3 De 700 à 899	Tarif 4 De 900 à 1099	Tarif 5 De 1100 à 1599	Tarif 6 >1600
MATIN	0.70€	0.80€	1€	1€	1€	1€
MIDI (Garderie sans repas)	0.40€	0,45€	0,50€	0,50€	0,50€	0,50€
MIDI (Présence Diabolo avec repas)	0.75€	0.75€	0.75€	0.75€	0.75€	0.75€
SOIR	0,80€	0,90€	1€	1,10€	1,20€	1,30€
Familles « hors commune », le tarif ALAE soir sera de 1,30€						
Soirée Jeux de société	2€ (repas non fourni)					
Adhésion	26€ (pour l'année)					

À compter de l'année scolaire 2026-2027, un montant de 0,75 € sera facturé par le Diabolo, en complément du repas réglé à la mairie, chaque fois que votre enfant prendra son repas à la cantine.

ALAE Mercredi et ALSH (vacances scolaires) CAF

Quotient Familial CAF	Tarif 1 De 0 à 499	Tarif 2 De 500 à 699	Tarif 3 De 700 à 899	Tarif 4 De 900 à 1099	Tarif 5 >1100	Hors commune
Journée	2.50€	4€	7.50€	9€	10.60€	+2€
½ journée MERCREDI	2.10€	3€	4.70€	5.60€	6.60€	+1€
½ journée VACANCES	1.25€	2€	3.75€	4.5€	5.30€	+1€
Repas	4.65€					
Sortie	Tarif journée + 6€ *					
Sortie ½ journée	Tarif ½ journée + 3€ *					
Veillée	5€					
Adhésion	26€ (pour l'année)					

*Les tarifs des bus et des sorties ayant fortement augmentés, pour certaines sorties un supplément vous sera demandé. Il sera affiché sur les programmes d'activités en amont.

ALAE Mercredi et ALSH (vacances scolaires) MSA

Quotient Familial MSA	Tarif 1 De 0 à 330	Tarif 2 De 331 à 700	Tarif 3 De 701 à 750	Tarif 4 >750	Hors commune	Aides MSA A Déduire
Journée	7.45€	9.25€	10.30€	10.60€	+2€	6€
½ journée	4.90€	5.75€	6.30€	6.60€	+1€	3€
Repas	4.65€					
Sortie	Tarif journée + 6€ *					
Sortie ½ journée	Tarif ½ journée + 3€ *					
Veillée	5€					
Adhésion	26€					

*Les tarifs des bus et des sorties ayant fortement augmentés, pour certaines sorties un supplément vous sera demandé. Il sera affiché sur les programmes d'activités en amont.

ADJ (Action Des Jeunes)

Quotient Familial CAF	Tarif 1 De 0 à 499	Tarif 2 De 500 à 699	Tarif 3 De 700 à 899	Tarif 4 De 900 à 1099	Tarif 5 >1100
Par trimestre *	15.50€	18.50€	22€	25.50€	30€
Adhésion	26€				

*Désormais l'adhésion à l'ADJ se fera au trimestre d'année scolaire (septembre à décembre ; janvier à mars ; avril à juin) et non à l'année.

L'équipe du DIABOLO reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

A Puygouzon, le 01 janvier 2026



ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE PUYGOUZON

Je soussigné(e) (Nom prénom):.....

Responsable légal de (Nom prénom du ou des enfants).....

reconnais avoir reçu et pris connaissance avant inscription du règlement intérieur de l'association Familles Rurales de Puygouzon.

Par la signature je m'engage à le respecter,

Fait à :

Signature :

Le